

**De :** [Accès à l'information - Montréal](#)  
**À :**  
**Objet :** 200873862 Demande d'accès à l'information - 6100 Boul Décarie, Montreal  
**Date :** 22 juillet 2024 10:23:00  
**Pièces jointes :** [Documents\\_6100\\_boul\\_Décarie\\_Montréal\\_biffé.pdf](#)  
[image001.png](#)  
[Art. 23-24.pdf](#)  
[Avis de recours.pdf](#)

---

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 juillet dernier, concernant le 6100, Boul Décarie, Montréal.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Bureau de Montréal / LR**

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)



# Rapport d'inspection

## (Règlement sur les halocarbures)

No dossier : 0656401 Direction régionale : 00

### Données relatives à l'inspection

Date d'inspection : <u>2007/06/14</u>	Heure (début) : <u>14h30</u>
	Heure (fin) : <u>14h45</u>
Inspecteur/inspectrice :	
<u>David Phung</u>	
<u>Evelyne Doré</u>	
Type d'inspection :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> deuxième inspection <input type="checkbox"/> troisième inspection
But de l'inspection : <u>Vérifier l'application du règlement sur les halocarbures</u>	

### Identification de l'entreprise

Nom (raison sociale) : <u>Gravel Chevrolet</u>	
Adresse postale	
No et rue : <u>6100 boul. Décarie</u>	Municipalité : <u>Montréal</u>
Code postal : <u>H3X 2J8</u>	
Téléphone : <u>514.342.2222</u>	Télécopieur : <u>514.342.3332</u>
Courriel du répondant : <u>jward@gravelauto.com</u>	

### Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
<u>John Ward</u>	<u>Directeur des opérations fixes</u>	<u>514.342.2222</u>	
<u>jward@gravelauto.com</u>			

No d'intervention: 300369408

## Section G

### Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

Éléments à vérifier		Remarques particulières
<p>L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place? (art. 31 et 32)</p> <p>Pour le <u>CFC-12</u> : SAE J-2209</p> <p>SAE J-1990</p> <p>Pour le <u>HFC-134a</u> : SAE J-2210</p> <p>Autres normes :</p> <p>Pour la réfrigération mobile : ARI-740</p>	<p>Les avez-vous vu?</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez : <i>SAE - J 1771</i></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> combien? Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p style="text-align: center; font-size: 2em; background-color: #cccccc; padding: 20px;">art. 23-24</p>
<p>L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (art. 30) (vous pouvez vérifier les registres)</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p>L'entreprise tient-elle des registres de travaux?</p>	<p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	

## Types d'entreprise

### Entreprises de distribution et de vente en gros

Importateur/Producteur/Distributeur d'halocarbures (niveau primaire) <input type="checkbox"/> (section A)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipements de réfrigération <input type="checkbox"/> (section B)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces automobile <input type="checkbox"/> (section C)	Distributeur/Grossiste d'halocarbures et d'équipement de protection incendie <input type="checkbox"/> (section D)
Distributeur/Grossiste d'halocarbures et de pièces d'appareils électroménagers <input type="checkbox"/> (section E)	

### Entreprises d'entretien, d'installation, de réparation et de démantèlement

Entrepreneur en installation de systèmes de protection contre l'incendie <input type="checkbox"/> (section F)	Concessionnaire/Garage/Recyclage de VHU/Entreprise de réfrigération mobile <input checked="" type="checkbox"/> (section G)
Gestionnaire d'édifices/Gestionnaire d'usine (section H) <input type="checkbox"/>	Entrepreneur en réfrigération <input type="checkbox"/> (section I)
Travailleurs assujettis à la qualification environnementale <input type="checkbox"/> (section J)	

### Autres types (utilisateurs d'halocarbures)

Utilisateurs de solvant (atelier de nettoyage, dégraisseur etc.) <input type="checkbox"/> (section K)	Hôpital, Centre de stérilisation d'équipement médical <input type="checkbox"/> (section L)
Fabricants/Distributeurs de mousses plastiques (section M) <input type="checkbox"/>	Autre type <input type="checkbox"/> (section N)

**NOTE :** Il peut arriver qu'une entreprise corresponde à deux types. Par exemple, une entreprise peut être un grossiste en halocarbures et faire de l'installation de systèmes de climatisation.

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2012-07-16	Heure d'arrivée : 9 h 38	Heure de départ : 9 h 52
Inspecteur : Marilyn Lemarbre		Accompagné de :

N° intervention : 300751276	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-06-01-06564-01	N° du rapport d'inspection : 400947020
N° demande : 200169492	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Vérifier la conformité environnementale du site en vertu du Règlement sur les halocarbures.	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Gravel Chevrolet Décarie Itée	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2097166	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 6100, boul. Décarie Montréal (Québec) H3X 2J8	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gravel Chevrolet Décarie Itée		6100, boul. Décarie Montréal (Québec) H3X 2J8	Y2067581

<b>Conditions météo</b>
Soleil

<b>Personnes rencontrées</b>		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Rennie Lee	Directeur du service	514-342-2222

<b>Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Rennie Lee		

<b>Plainte</b>		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par . avec un appareil photo de type . . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : XXX	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf XXX.	

<b>Autres pièces annexées au rapport</b>		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

**3. Description de l'inspection**

9	50	Le personnel de l'entreprise, qui entretient, répare, modifie ou démonte, doit posséder pour les appareils de climatisation /réfrigération une attestation de qualification environnementale de la main d'œuvre reconnue.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	53	L'entreprise est tenue de reprendre les contenants d'halocarbures de mêmes types que ceux qu'elle vend ou distribue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	54	Un fournisseur ou un grossiste sont tenu de reprendre les halocarbures usés retourné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		L'entreprise qui reprend les halocarbures doit les confiner dans un contenant approprié et identifiant le type d'halocarbure présent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		L'entreposage des halocarbures doit se faire jusqu'à ce que les halocarbures soit valoriser ou éliminer ou, livrer à une autre entreprise, un organisme ou un fournisseur plus en amont de la chaîne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	55	L'entreprise, qui prend possession d'halocarbures récupérés non conformes, doit le livrer à une entreprise apte à le valoriser ou l'éliminer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	59	Toute entreprise effectuant des travaux (remplissage, entretien, modification, réparation, conversion, démontèlement ...) doit consigné toutes informations pertinentes dans un registre.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lorsque les travaux sont effectués sur un refroidisseur une copie des renseignements doit être fourni au propriétaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	60	Le registre sur les travaux doit être conservé pendant une période d'au moins 3ans à partir de la date de la dernière inscription.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Le propriétaire de l'appareil est également tenu de garder la copie des renseignements pour une période d'au moins 3ans à partir de la date des travaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Notes sur les vérifications**

N°	Note
3	Test à l'azote
	L'entreprise a aussi une machine pour le HFO-1234yf.

**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

--

**5. Conclusion**

L'entreprise est conforme en tout point au Règlement sur les halocarbures.

**6. Recommandations**

- Fermer l'intervention

Signature : <i>Marie-Pier Marchand</i>	Date de rédaction : 18 juillet 2012
----------------------------------------	-------------------------------------

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Marie-Pier Marchand	Fonction : Superviseur
Signature : <i>Marie-Pier Marchand</i>	Date : <i>2012-07-25</i>
Commentaires :	